

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupe Montagne du 04.02.2010 à 20h30, école du Belvédère

Membres du Comité candidats à l'élection: MM. Gaspoz (NG), Keraudren (JK) et Mmes Ischi (MI), Riva (MR), Verhoeven (MV) et Wehrli (UW). Membres

démissionnaires : MM. Gonze et Savary (absent)

Présents : 75 participants (8 excusés), 7 membres du comité.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2009

Le procès-verbal du 29 janvier 2009 est approuvé sans modification.

2. Rapport d'activités 2009 et perspectives 2010

Immeubles Swisslife :

Des lettres ont été envoyées à toutes les parties concernées pour essayer de faire progresser le dossier de la **circulation** aux abords de l'entrée du parking du centre commercial et de l'immeuble 124-134. Ce sujet a fait l'objet d'une discussion avec la régie Livit en novembre. Les gérantes se sont montrées favorables à l'installation de signalisations à l'entrée de la propriété pour tenter de juguler le trafic « sauvage » et ont dit vouloir contacter toutes les parties impliquées dans ce dossier. Elles tiendront le comité du Groupe Montagne (CGM) au courant du résultat de leurs démarches.

Par rapport aux **nuisances** provoquées par des groupes de jeunes sur **la place de jeux** derrière le centre commercial, un groupe d'habitants a contacté le CGM pour qu'il transmette ses doléances et demande d'action aux autorités, régie et police. Le CGM a refusé d'entrer en matière, les habitants étant anonymes et le CGM estimant qu'il devait rester dans un rôle d'intermédiaire. Il a toutefois parlé de ce problème avec la régie et les gérantes ont accepté sur le principe les demandes formulées : clôtures, panneaux d'interdiction et lettre à la commune pour qu'elle s'implique. Elle ont également demandé de leur signaler toute déprédation pour pouvoir porter plainte.

Le projet de panneaux solaires a été discuté avec la régie mais ne serait envisageable qu'en cas de travaux.

Ces travaux sont-ils en projet et ils auraient pour but la surélévation de tous les immeubles, du 70 au 134. A ce stade, le projet est à l'étude, car il demanderait un déclassement de la zone. A suivre ...

En septembre, le comité a organisé un vide-grenier sur la place de jeux située derrière le centre commercial. Il s'est déroulé sous le soleil et dans une excellente atmosphère, même si les clients potentiels n'étaient pas assez nombreux. Seul bémol : les quatre sacs poubelles de déchets que les membres du comité ont dû ramasser pour préparer la place de jeux pour cet événement.

Pour 2010, le comité aimerait organiser un nouveau vide-grenier, ainsi qu'une fête pour les adieux du jardinier des immeubles Swisslife, qui prend sa retraite.

3. Rapport de trésorerie, rapport des vérificateurs de comptes et approbations

Les comptes sont présentés, confirmés et acceptés.

4. Elections : des membres du comité, du président et des vérificateurs des comptes

Les membres du comité candidats sont réélus, MM Bretton et Rouiller sont élus membres du comité.

Mmes Zahler et Barbey sont élues vérificatrices des comptes.

5. Divers et questions

- Immeubles Crédit Suisse : la place de jeux est dans un état lamentable. La Directrice du jardin d'enfants a entrepris de nombreuses démarches depuis trois ans pour essayer d'obtenir qu'elles soient entretenues, mais sans succès. Le comité va contacter la régie à ce sujet.
Deux suggestions : que les écoles viennent les nettoyer et que des bacs à sable pour cigarettes soient installés.
- Réhaussement : il ne s'agit à ce stade que d'une demande de renseignements, qui n'a pas de valeur juridique.
- Problèmes de tuyauterie récurrents.
- Les appartements vacants des immeubles Swisslife sont reloués pour des durées déterminées (2 ans).
- La circulation reste un problème : dépassements des bus en dépit de la ligne continue, école Moser ; il faudrait qu'un préposé à la circulation soit présent aux heures de pointe, que des poteaux soient installés à la sortie du 134 pour empêcher les véhicules de se garer sur le trottoir.
- Incivilités : les interventions personnelles des habitants restent sans réponse de la régie ; il faudrait que les premières portes des allées soient fermées ; il faut déposer plainte en cas de déprédation ou demander aux régies de le faire.
Un groupe d'habitants estime qu'il est temps de réagir plus fortement aux incivilités. Il demande qu'une commission d'étude soit mise en place pour trouver un moyen de rendre sa tranquillité au quartier. Cette proposition ne se matérialise pas.

Fin de la séance à 22h15 suivie du verre de l'amitié.